

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 19

Artikel: [Nouvelles diverss]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Superbe ! vous dis-je, étonnant !...

— Ah !... et combien monsieur m'en offre-t-il ?

— Oh ! rien, mon ami, rien. Je ne suis pas acheteur ; je suis tout bonnement peintre, et je veux peindre votre veau... le temps d'aller chercher mes couteaux (1) et je suis à lui.

Courbet parti, le fermier n'eut rien de plus chaud que de conter la chose à sa femme qui arrivait du jardin.

— Pas possible ! fit-elle ravie, on veut peindre notre veau ?... allons, vite, vite, François, de l'eau, mon ami, un savon !... une brosse !... un peigne !... vite, vite !...

François s'exécuta de bonne grâce, tandis que sa femme amenait la pauvre bête qui, « en deux temps et trois mouvements », fut savonnée, « astiquée » et coiffée à la Capoul. La friction terminée, on lui plaça un ruban rose sur le coin de l'oreille et une branche de laurier autour du cou pour compléter sa toilette.

— Quel amour de bête ! s'écriaient les fermiers en dansant en rond autour du veau artistement enguirlandé...

— Voici le peintre, dit tout à coup François, en apercevant Courbet au détour de la route... il paraît diantrement essoufflé... il faut croire qu'il a peur que le veau lui échappe... Comme il va donc être satisfait de notre prévenance.

— Ouf ! fit Courbet, haletant, ces diables de routes n'en finissent plus ; mais me voici et..... ce fut un coup de foudre : un flot de sang monta à la gorge de l'artiste ; on eût dit qu'il allait éclater.

— Vous appelez ça un veau ? hurla-t-il en apercevant l'animal qui, visiblement mal à l'aise, roulait des yeux blancs en tirant sur la branche de laurier qui l'étranglait.

La fermière se confondait en gracieuses réverences, le mari se tenait gravement au « port d'arme », fiers tous deux de présenter au peintre un animal aussi coquettinement pouponné.

— C'est pas un veau ! vous dis-je, c'est un caniche !... vous pouvez le faire empailler !... et vous avec !... vous m'entendez ?... imbéciles !...

Au comble de la fureur, terriblement dépité, Courbet s'éloigna en maugréant contre ces braves paysans qui, sans broncher, se regardaient ahuris, se demandant si « c'était du lard ou du cochon ».

Courbet en fut quitte pour noyer son désespoir dans un bon vin du pays dont il était très friand. Ce jour-là, l'idéalisme avait, sans le vouloir, remporté une victoire sur le réalisme affaissé !

H. D.

(1) On sait que Courbet peignait au couteau.

On nous communique la lettre suivante, par laquelle un pauvre diable sollicite un emploi dans l'administration des chemins de fer. Nous y remarquons des tournures de phrases si comiques, un galimatias si amusant, que nous ne pouvons nous empêcher d'en détacher quelques fragments pour nos lecteurs, après avoir supprimé les noms propres :

« Monsieur,

Si vous voulez bien me permettre un petit entretien de mes nouvelles par la présente, qui me sont très humiliantes mais cependant que je crois oser vous communiquer en première confidence, en mémoire du temps passé.

C'est pour vous raconter cher monsieur *** que comme vous l'avez su dans le temps à peu près, que j'ai été aveuglé lorsque j'ai quitté le chemin de fer pour reprendre ce petit affaire de commerce qui

m'illusionnait tellement dans ce temps la en croyant changer ma position dans des faveurs plus lucratives, et cela dans la pensé qu'étant nouvellement marié je ne voyais que trop loin et trop beau selon mes moyens d'avance en fonds pour l'entreprise d'un petit commerce. C'est donc a présent cher monsieur *** que je m'en aperçois bien. Les premiers temps que j'ai commencé les affaires allaient assez bien, mais il est venu tout par hasard un concurrent se poser en face de moi avec lequel il m'est impossible de lutter contre et a comme l'air de me dire ôte toi de la que je m'y mette encore. La trop grande concurrence mettant dans l'impossibilité d'espérer en bonne augure pour un meilleur avenir d'affaires, de sorte que cher monsieur, ma petite femme en grand dépit et regret a tout cela ny resiste plus, elle me persécuté pour que je sollicite de nouveau un emploi au chemin de fer.

Il est malheureusement donné a tous les hommes de commettre une imprudence honnête comme autre qui compromet son avenir ; et quelques fois encore les malheurs viennent y compliquer ses misères, et c'est pourquoi j'ose me décider et prendre la liberté envers vous en confidence de bien vouloir voir et m'en faire réponse, si possible vous informer indirectement si je pourrais avoir lieu d'espérer dans un emploi dans vos divisions ou sections.»

Nous avons copié textuellement jusqu'ici et nous retranchons la fin de cette épître qui va sur le même ton jusqu'au bout. Ou voudrait s'attacher à imiter ce genre de correspondance, qu'on n'y réussirait certainement pas.

Lo sa dè fromeint.

Lè dzouvenès dzeins sont lè dzouvenès dzeins ; et quand lè valottets sont dè la Jeunesse, faut bin que s'amuséyont on bocon, et se ne faut pas lão bailli trão d'ardzeint po cein que sarâi vito raclliâ, faut pas non plie lão z'ein bailli trão pou, kâ s'on lo lão refusé, sont prâo mâlins po sè trovâ cauquiès centimes, et bin dâi iadzo cein coté pe tchai à n'on péré què se lão z'avâi bailli onna pice rionda dè sat-ein quatooz.

Caquelon, qu'êtai portant bin à se n'ése et qu'avâi prâo dè quiet, étai tant pegnetta que ne cosâi pas pi bin adrâi la viâ à sè dzeins, et dè bio savâi que ne garnessâi pas soveint lo bosson à son valet, à quoi cauquiès batz ariont portant fé bin pliési po allâ bâirè quartetta la demeindze né avoué lè camerâdo ; mâ lo pourro Constant dévessâi s'ein passâ, que lè z'autro lo traitâvont dè mômier, et que cein l'eimbétâvè.

On dzo que lè valets aviont décidâ d'allâ dansi à n'on veladzo vesin, lo Constant à Caquelon, que n'ousâvè rein démandâ à son père, sè peinsâ dè lâi déguenautsi on sa dè fromeint et dè lo veindrè à catson ào monnâi. S'ein va don mésourâ lo sa, et onna né, quand tot fut reduit pè l'hotô, ye monté à pi dè tsau ào grenâi que sè trovâvè découté lo gue-lâtâ, sè tserdze lo sa su se n'épaula et sè met à décheindrè lè z'égras à recoulon. Mâ clliâo tsancro d'égras, qu'êtiont ein bou, sè mettont à pioulâ quand lo gaillâ est dessus, que cein reveillâ Caquelon